



F o r c e O u v r i è r e

LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☐ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

foddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

inFO n°23 : Disparition de la prime intéressement
Grève interprofessionnelle du 9 avril 2015

40 milliards offerts aux MEDEF

50 milliards de réduction de dépenses publiques

**Voilà le Cadeau différé des signataires du pacte de responsabilité
aux agents de la DGFIP.**

**Disparition de la prime d'intéressement collectif à la performance :
les agents financeront les réformes.**

Lors du CTM du 6 octobre 2014, le Ministre des Finances et des Comptes publics a indiqué que la prime d'intéressement collectif ne serait pas reconduite, et qu'elle serait remplacée par un autre dispositif.

Le Ministre a donc décidé de mettre un terme à la prime d'intéressement collectif mise en place depuis 2006 et de laisser toute latitude aux directions générales de réutiliser les crédits afférents pour financer des mesures spécifiques, destinées notamment à accompagner les réformes.

Pour mémoire : Cette prime collective annuelle pouvait atteindre un montant maximum de 150 € en fonction de la réalisation d'un certain nombre d'objectifs par chaque Direction Générale et après validation par l'Inspection Générale des Finances.

Parmi les mesures directionnelles déjà annoncées par le ministère :

La **DGDDI** bénéficiera d'une mesure de revalorisation indemnitaire dans les conditions prévues par l'accord relatif au renforcement de l'accompagnement social et financier des personnels de la DGDDI dans le cadre de la mise en œuvre du projet stratégique de la douane.

L'**INSEE**, la **DGCCRF** et l'**administration centrale** envisagent un maintien de l'intéressement collectif sous une forme simplifiée : réduction du nombre d'indicateurs, si possible tous issus du PAP.

Par contre, la **DGFIP** a eu une approche très sociale de la réutilisation des crédits budgétaires ainsi libérés puisqu'elle envisage, sans en avoir parlé à quiconque, de procéder à un élargissement du périmètre des réorganisations ouvrant droit à la prime de restructuration de service et de mettre en place un dispositif indemnitaire ciblé, permettant de valoriser les services ayant mis en œuvre des réformes.

Faire financer les réformes structurelles de notre Direction Générale par l'ensemble des agents des Finances Publiques, voilà un concept qui satisfait à la logique de réduction de la dépense publique et devrait valoir à notre Directeur Général les félicitations du gouvernement.

Pendant ce temps, tous les agents de la DGFIP, dont la rémunération est bloquée depuis juillet 2010, vont pouvoir constater une nouvelle perte de pouvoir d'achat. **F.O.-DGFIP** revendique la revalorisation immédiate du régime indemnitaire de chaque agent par intégration du montant maximum de cette prime collective.

**Les agents de la DGFIP peuvent encore remercier le Gouvernement,
et ses alliés signataires du pacte de responsabilité (CFDT, CGC, UNSA et CFTC)
pour cette nouvelle baisse du pouvoir d'achat !**

Grève interprofessionnelle Public/Privé du 9 avril 2015

DECLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES CGT, FO et Solidaires

Combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois en changeant de politique économique, préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

Réunies le 17 février 2015, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires affirment leur détermination pour faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement.

Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).

De nombreuses luttes et mobilisations syndicales sont d'ores et déjà engagées dans les entreprises, les services publics et les secteurs professionnels.

Pour faire converger ces revendications et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent, les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires s'engagent dans un processus de mobilisation.

Conscientes de leur responsabilité, elles invitent les retraité(e)s et les chômeurs(ses) à se mobiliser et appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le **9 avril 2015**.

Paris, le 17 février 2015

**Contre l'austérité,
Pour le retrait du pacte de responsabilité,
tous en grève le jeudi 9 avril 2015 !**



Nom : _____ Prénom : _____
Grade : _____
Affectation : _____
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP
Fait à _____ le _____ Signature : _____
(66% est en crédit d'impôts)